

# Titre Professionnel Assistant(e) de Vie aux Familles (ADVF)

Mis à jour le 28 janvier 2026

## Conditions d'entrée et prérequis

- Maîtrise des savoirs de base (lecture, écriture, calculs)
- Aptitude et motivation pour les métiers des services à la personne
- Projet professionnel validé dans le domaine
- Avoir une résistance physique et nerveuse
- Autonomie, esprit d'initiative, mobilité, avoir- être, aptitudes relationnelles
- Réussite aux tests et entretien de sélection

## Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

## Public visé

Public adulte Demandeurs d'emploi  
Individuels

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

385 heures

## Durée en entreprise

140 heures

## Validation

Obtention du Titre Professionnel  
Ministère de l'Emploi Assistant(e)  
de Vie aux Familles Obtention  
d'un ou plusieurs blocs de  
compétences

Certificat de Compétences  
Professionnelles (CCP) – la  
validation peut-être totale ou  
partielle

Attestation de fin de formation  
Certificat de Sauveteur Secouriste  
du Travail (SST) incluant le PSC1

## Objectifs professionnels

Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant(e) de vie aux familles et valider le titre professionnel de niveau 3 (équivalent à un CAP ou à un BEP)

Certification professionnelle délivrée par le Ministère du Travail

Le titre professionnel ADVF permet d'exercer des emplois le plus souvent au domicile des particuliers

Il est reconnu par les professionnels pour son caractère opérationnel et sa polyvalence vis-à-vis de des publics variés : enfants, familles, personnes âgées personnes en situation de handicap

- Possibilité d'obtenir, en qualification partielle, des certificats de compétences professionnelles (CCP)

L'ADVF contribue au bien-être des personnes dans le respect de leur vie privée, de leur dignité et de leur intégrité. Il met en œuvre les gestes et techniques appropriés pour accompagner les différents publics concernés en toute sécurité

- Il assure également la garde des enfants vivant à domicile

L'ADVF s'adapte à des contextes divers en faisant preuve de bienveillance, d'écoute et de contrôle de soi. Compte tenu de la spécialité du travail à domicile, il doit savoir travailler en autonomie

Le TP ADVF, diplôme de niveau 3, se compose de trois blocs de compétences appelés certificats de compétences professionnelles (CCP) :

- Entretenir le logement et le linge d'un particulier – CCP1
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien – CCP2
- Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile – CCP3

## Contenu

### CCP 1 – Entretenir le logement et le linge d'un particulier :

- Établir une relation professionnelle dans le cadre de la prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes appropriés
- Entretenir le linge avec les gestes et techniques appropriés

### CCP 2 – Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien :

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation

# Titre Professionnel Assistant(e) de Vie aux Familles (ADVF)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/>

## Certification

Oui

## Modalités d'évaluation

Le TP ADVF peut s'obtenir sur la base des éléments suivants :  
Une mise en situation professionnelle qui reconstitue une situation de travail rencontrée couramment par un(e) ADVF : l'évaluation est centrée sur la maîtrise des gestes professionnels  
Un dossier professionnel (DP)  
Les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation (sauf pour la VAE)  
Un entretien final avec le jury composé de professionnels pour vérifier le niveau de maîtrise de l'ensemble des compétences

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

## Nombre de participants

12

## Entrée et sortie permanente

Non

## Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP37715](#)

d'accompagnement

- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

## CCP 3 – Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile :

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base et lors de leurs activités
- Mettre en oeuvre les gestes et techniques professionnels appropriés aux enfants lors des leviers et couchers, de la toilette et de l'habillage et lors des repas

SST ( Sauveteur Secouriste du Travail)

TIC pour la rédaction du dossier professionnel

Accompagnement et préparation à la certification

## Modalités pédagogiques

Formation en groupe et en présentiel

Formation en alternance

## Profil des intervenants

Formateurs et enseignants professionnels expérimentés

## Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative et active adaptée à la formation des adultes  
Alternance de mises en situation pratiques et d'apports théoriques

## Moyens pédagogiques

Plateaux techniques professionnels équipés en matériels (appartement pédagogique)

Documents pédagogiques Matières d'oeuvres fournies

Salle de cours, salle informatiques, centre de ressources...

## Durée

385 heures en centre 140 heures en entreprise (4 semaines)

## Délais et modalités d'accès

Session d'octobre à mai

## Financements possibles

Nous contacter

# Titre Professionnel Assistant(e) de Vie aux Familles (ADVF)

Les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet

## Poursuite de parcours

**SUITE DE PARCOURS :**  
DEAES, DEAS

### EQUIVALENCES et PASSERELLES :

Des équivalence et des passerelles ont été établies entre le TP ADVF et des certifications des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture, de la cohésion sociale et de la santé, ainsi que celles de la branche des salariés du particulier employeur.

### DÉBOUCHÉS :

L'emploi d'ADVF s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile).

## Référent handicap

Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référentes handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037  
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023